

ARGOS RÉFÉRENCES

**Les enseignants et la littérature :
la transmission en question**

Actes du colloque de l'université de Cergy-Pontoise



COORDONNÉ PAR EMMANUEL FRAISSE
ET VIOLAINE HOUDART-MÉROT



**UN COURS DE LITTÉRATURE CONSACRE A LA TORTURE
PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE**

Ma communication aujourd'hui entend poursuivre une réflexion et une recherche exposées au séminaire du CRTH l'année dernière, " Dire, écrire, penser la violence ", où je proposais une approche de ce qui a été et est encore la chambre noire de la guerre de libération nationale/guerre d'Algérie. Il fallait, dans un premier temps, construire l'objet : la torture pendant cette guerre et voir toutes les instances et les acteurs qui permettaient de l'approcher. Je précise que je travaille sur la torture d'Etat, institutionnalisée, systématisée et exercée à grande échelle par les instances au pouvoir.

Toutefois ce travail bien entamé et en partie réalisé, une question taraudait l'enseignante que je suis : à quoi bon un bel objet construit avec toutes les précautions et les convictions possibles si je n'en fais rien dans ma pratique d'enseignement ? Deux supports ont renforcé ce désir : une phrase dite par un des témoins de la série télévisée de Patrick Rotman, " L'ennemi intime " ¹ : " Toutes les valeurs qu'on nous avait enseignées n'ont servi à rien lorsque nous nous sommes retrouvés dans cette situation " ; plus récemment, la manière assez élogieuse dont on a enterré le Général Massu.

L'enseignant de littérature n'a-t-il pas sa pierre à apporter dans l'édification de la mémoire des élèves au cours de leur cursus de formation ? J'entends, pour ma part, la mémoire de la guerre de résistance et de remise en cause de la colonisation qu'a été le conflit algéro-français, de 1954 à 1962, dans lequel, tous, Algériens et Français avons été embarqués, dans lequel, qu'on le veuille ou non, nous sommes encore embarqués.

Poser la question de l'enseignement de la torture –on comprendra aisément que je ne préconise pas l'enseignement des pratiques de torture...- c'était poser la question de l'irruption d'une violence fondamentale, celle de l'ignoble, dans un cours de littérature. C'est une tâche particulièrement délicate.

Parfois, on le sait, les enseignants hésitent à mettre une question au programme par manque de documentation. Ce n'est pas le cas puisque les textes ne manquent pas sur la question : textes d'historiens, textes de témoins, textes de créateurs. Le frein est autre. Est-il possible de prendre de front l'événement dont la mémoire est encore active dans les deux sociétés en présence lors du conflit et précisément en France où l'on affronte une mémoire coupable qui se trouve en position de transmettre aux " héritiers " des torts avérés ? Ne faut-il pas, sur cette torture-là, tirer le voile de l'amnistie, effacement volontaire, oubli commandé comme l'analysent les historiens actuellement ? Et si on l'enseigne de l'autre côté de la Méditerranée, ne faut-il pas éviter de tomber seulement dans le piège d'une mémoire victimaire qui, de déploration en déploration, dit et tait en même temps, qui célèbre sans éliminer la gangrène ? ²

¹ - Qui a donné lieu à un ouvrage sous le même titre publié parallèlement, en France aux éditions du Seuil et en Algérie aux éditions Chihab (2002).

² - Je précise toutefois qu'il ne peut être question, dans mon esprit, de renvoyer dos à dos tous les acteurs de la guerre en un jeu de l'interchangeabilité constante des victimes et des bourreaux. Pour moi, l'obtention de l'indépendance était une nécessité que la guerre actuelle en Algérie ne remet aucunement en cause. La torture, quant à elle, ne se justifie jamais. Comme l'a écrit le poète et militant algérien, Bachir Hadj Ali, en 1965 alors qu'il avait été torturé : " Toute cause est perdue dès lors qu'elle se défend par la torture " .

I - Témoignage et littérature

Comme le dit Jean-Luc Einaudi dans un entretien en décembre 2000³, il faut avoir un maximum de sources pour pouvoir “ étudier ” la torture : c’est-à-dire mettre au jour son fonctionnement et ses objectifs, ses acteurs et ses commanditaires. Sa visibilité est une des conditions de son atténuation puis de l’espoir de son éradication, la torture perdurant grâce au secret, au silence et à l’impunité.

Les témoignages humains sont à la base même de ces sources :

« Je fais partie de ceux qui considèrent que le témoignage des victimes constitue un matériau indispensable pour l’histoire. La parole des victimes est à recueillir et à prendre en considération, surtout lorsqu’il s’agit de victimes qui ont été privées de toute possibilité d’expression. N’allons pas imaginer que les tortionnaires mettaient noir sur blanc les crimes auxquels ils se livraient. Les archives sont tout à fait utiles, nécessaires, mais elles doivent aussi être examinées avec un regard critique, car le mensonge est aussi à l’œuvre dans les archives. »

On a souvent remarqué combien les récits des torturés étaient répétitifs : comment pourrait-il en être autrement puisque les méthodes et les sévices étaient invariablement les mêmes. Grâce à ces témoignages peut se décrire l’univers tortionnaire avec la coordination entre les différents services de sécurité ; la standardisation, c’est-à-dire l’uniformisation des instruments et des moyens ; la massification enfin ou l’application de la torture au plus grand nombre. Les objectifs recherchés sont la recherche des coupables mais très vite le but est de terroriser et de détruire le plus grand nombre.

Connaître et travailler sur les témoignages est indispensable pour l’enseignant qui se lance dans cette entreprise : il pourra alors en extraire certains passages. Il est plus rare qu’il puisse s’en tenir à un seul témoignage pour construire sa séquence pédagogique car les témoignages de la qualité littéraire de ceux de Primo Levi, de Luciano Bolis ou de la sobriété d’un Henri Alleg ne sont pas les plus nombreux. Ils sont néanmoins indispensables car ils ancrent la lecture dans un geste de vérité et d’authenticité auquel il est difficile d’échapper avec de tels sujets. En ce sens, le littéraire n’aura pas la méfiance excessive à leur égard qu’ont, en règle générale, les historiens.

Le littéraire ne peut avoir une position aussi raide vis-à-vis de la mémoire, ni une confiance totale dans la “vérité” du travail historique. Il sera plus porté à prendre en considération les constats de Benjamin Stora qui dans *La gangrène et l’oubli. La mémoire de la guerre d’Algérie*⁴, a bien montré les blocages que provoquent les amnésies, non seulement pour un savoir “ objectif ”, documenté, informé sur cette guerre mais aussi pour un vécu commun aujourd’hui en France et en Algérie. Dans un ouvrage plus récent, *Algérie, formation d’une nation*,⁵ il revient, de façon très intéressante sur la question de la violence au cœur même de la constitution des mémoires algérienne et française.

L’embarras des historiens par rapport au “témoignage” littéraire, Michel Vovelle l’a bien⁶.

Dans la perspective qui est la mienne, celle d’une littéraire interrogeant les textes (témoignages et créations) pour sensibiliser des élèves ou des étudiants à cette question délicate, on peut constater que les textes écrits par des témoins et surtout des victimes sur la torture portent et marquent durablement. Car les écrivains, les artistes plus généralement savent transcrire le plus aigu qu’ils aient vécu ou non ce dont ils parlent. Les biographies,

³ - Propos recueillis par Nadja Bouzeghrane, *El Watan*, 5 décembre 2000. (Quotidien national algérien)

⁴ - La Découverte, 1991.

⁵ - Paris, Séguier-Atlantica, 2000.

⁶ - “ Pertinence et ambiguïté du témoignage littéraire ” in *Idéologies et mentalités*, Maspero, coll. “ Fondations ”, 1982, p.47.

autobiographies, témoignages, journaux intimes n'exerceraient pas une telle séduction si chaque individu ne se sentait pas alors investi dans les retranchements les plus intimes de son humanité alors que la lecture des livres d'histoire lui permet de garder une certaine distance. En ce qui concerne la torture, ce n'est pas tant une hiérarchie qu'il faut établir entre les deux - histoire et mémoire- qu'une conjugaison. Chaque texte étudié demande une mise en contexte dont on peut trouver la matière (ou pas pour les périodes très proches) dans l'ouvrage historique.

Une autre raison peut être donnée aussi à un recours modéré aux témoignages, c'est qu'ils sont caractérisés par la répétition. Or, comme l'écrit Mohammed Dib dans la postface de *Qui se souvient de la mer*, l'horreur demande à l'artiste l'invention de voies inédites :

« La brusque conscience que j'avais prise à ce moment-là du caractère illimité de l'horreur et, en même temps, de son usure extrêmement rapide est, sans doute aucun, à l'origine de cette écriture de pressentiment et de vision. Horreur inimaginable en cette seconde, et qui ne sera qu'une péripétie banale tout à l'heure, une fois qu'elle aura été accomplie ; qui affectera alors à peine ses témoins, ses victimes et ses initiateurs. Un peu de sang répandu, un peu de chair broyée, un peu de sueur : il n'existe pas de spectacle plus désespérément terne. L'horreur ignore l'approfondissement ; elle ne connaît que la répétition. »⁷

Or, si “ la guerre d'Algérie fut un conflit complexe aux multiples ramifications, un drame à plusieurs voix ”, seules les mémoires offertes ou sollicitées et plus encore celles qui sont reconstruites par l'art peuvent nous donner la polyphonie de cette “ mosaïque Algérie ”. Plutôt que d'y voir une opposition entre bon et mauvaise usage, entre “ vraie ” histoire et mémoire suspecte, on pourrait tenter une complémentarité : tout texte ne peut se lire véritablement que contextualisé. Cette contextualisation nécessite des connaissances historiques que le transmetteur littéraire se doit d'aller puiser dans les ouvrages mêmes des historiens ; également dans des ouvrages de sociologie, d'anthropologie, d'enquêtes lui permettant de décoder des signes qui, hors d'une société précise et d'un moment bien daté, n'ont pas un sens évident. Il peut aller aussi interroger le parcours de vie, de formation et de création de l'écrivain qui sollicite la mémoire de la torture pour situer avec une certaine exactitude son “ travail ”. On peut penser aussi que selon son degré de proximité ou d'éloignement de son sujet, l'artiste trahira le masque de l'artifice ou le son de l'authenticité.

II - Entendez-vous dans les montagnes... de Maïssa Bey

Après ces considérations un peu longues, nous pouvons en venir à notre choix : celui du dernier récit publié par l'écrivaine algérienne Maïssa Bey⁸, conjointement en Algérie (aux éditions Barzakh) et en France (aux éditions de l'aube). La première raison de notre choix est d'abord celle de la qualité littéraire du récit et de cet équilibre recherché entre une mémoire française et une mémoire algérienne autour du sujet qui nous retenait. La seconde est son caractère d'autofiction : ni témoin, ni actrice mais fille d'un torturé qui a disparu sans qu'elle puisse jamais en faire véritablement le deuil, elle construit une fiction plausible pour imaginer ce qu'elle n'a pu vivre. L'imaginaire est ici sous contrôle pourrait-on dire dans la mesure où

⁷ - *Qui se souvient de la mer*, Le Seuil, 1962, Postface, p.189. Ce texte est essentiel et doit être lu en entier pour réfléchir à cette recherche que l'art fait de ne pas banaliser l'horreur et de contourner l'écriture strictement réaliste.

⁸ - Née en 1950 à Ksar-el-Boukhari. Enseignante de français elle exerce et vit dans l'ouest de l'Algérie. Son premier roman est récent : *Au commencement était la mer* (Marsa Editions, *Algérie Littérature/Action*, en 1996). Elle publie, en 1998, *Nouvelles d'Algérie* chez Grasset, recueil pour lequel elle obtient le prix de la Société des gens de Lettres. La même année, les éditions Paroles d'aube publient un entretien avec des inédits sous le titre *A contre-silence*. En 2001, les éditions de l'aube publie *Cette fille-là* qui obtient le Prix Marguerite Audoux. *Entendez-vous dans les montagnes...* est sa quatrième œuvre. Elle a publié par ailleurs de nombreux textes dans des revues ou des ouvrages collectifs. C'est une des romancières les plus marquantes de la décennie 90.

la romancière n'invente pas à partir de rien mais recrée par ses lectures et son écoute. La troisième raison est la réussite qu'ont été les rencontres de Maïssa Bey avec des lycéens de plusieurs lycées dans l'est de la France, en 1997, après son premier roman⁹.

Le 16 novembre, la romancière a elle-même éclairé, autant que cela lui était possible, l'intention et le parcours d'écriture qui ont été les siens. Ses lectures d'abord qui ont été, depuis son adolescence, *La Question* d'Henri Alleg¹⁰ et *Pour Djamila Boupacha* de Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi et la distance que seule l'écriture peut obliger à prendre :

« Ces témoignages sont centrés sur une pratique couramment usitée pendant la guerre d'Algérie : la torture. Ils racontent, sans concession d'aucune sorte, des faits réels, des faits terribles pas seulement aux yeux de ceux et de celles qui les ont subies, et qui montrent qu'en temps de guerre l'adversaire ne fait aucune différence entre les hommes et les femmes, particulièrement quand il s'agit d'obtenir des renseignements. (...) »

Approcher le plus possible, par la re-création, d'instantaneités que l'on n'a pas vécues. Mais qui ont forgé tout notre être, toute notre conscience du monde. Des images fantasmées d'une scène "engrammée" que je n'hésite pas à qualifier de scène primitive. (...) »

Il m'a fallu imaginer un lieu, un lieu de passage, des personnages, une circonstance qui mettrait en scène ces personnages, protagonistes d'une histoire qu'ils vont retrouver au fur et à mesure qu'ils avancent dans leur voyage. Et surtout, surtout, prendre de la distance avec ces personnages, en employant la troisième personne pour faire parler la narratrice. C'est seulement à ces conditions que j'ai pu commencer à écrire sur la mort de mon père. »¹¹

La situation narrative est simple : un trio est réuni par hasard dans le compartiment d'un train qui traverse la France vers le Sud. Une femme d'une cinquantaine d'années, un homme proche de ses soixante cinq ans, une jeune fille de vingt ans : situation on ne peut plus banale où va se jouer, à cause de la clôture du lieu, en silences et en expressions sous surveillance de mémoire, l'affrontement le plus affolant, celui qu'on ne peut apprivoiser : le passé resurgit auquel le concours de circonstances lâche peu à peu la bride et qui s'exprime dans la prison de chaque conscience prise au piège du souvenir. Pour la femme, ce sera les années de vie familiale et la mort du père dont on comprend progressivement qu'il a disparu après avoir été arrêté et être passé entre les mains de l'armée française ; pour l'homme, l'arrivée en Algérie comme jeune appelé et la plongée dans l'ignoble, souvenirs bien tenus que l'algérianité de la femme fait rebondir. Cet homme, pourtant ne cherche pas son regard et la jeune fille ne semble pas s'intéresser à eux, isolée dans sa musique avec son walkman vissé au crâne. Un incident vient rompre cette torpeur du voyage, incident qui révèle le racisme à fleur de peau et renvoie la femme, qui ne sera pas nommée contrairement aux deux personnages français, à la réalité et à l'incongruité de sa présence dans ce pays. L'incident a rendu plus attentif les uns aux autres les trois occupants du compartiment et a mis en branle, pour les deux adultes, le processus de la mémoire qui ne pourra plus être refoulé.

Cette lente attaque du souvenir est rendue subtilement par une technique de décrochages et de superpositions de l'imaginé et du vécu, de l'antériorité et du lu, traduits en texte par un jeu typographique intéressant. Lorsqu'une information majeure est lâchée brusquement, la narration change aussi brusquement de focalisation passant de l'homme à la femme sans ménager le lecteur.

Sans qu'il y ait communication par la parole, si ce n'est le strict minimum, les deux mémoires s'affrontent, se complètent, le puzzle de la disparition du père se reconstitue. La

⁹ - Etant donné le nombre d'œuvres algériennes - narratives, poétiques, théâtrales-, mettant en scène la guerre mais, moins souvent il faut le dire, la torture, il n'y a que l'embarras du choix.

¹⁰ - " L'impact du témoignage d'Alleg est énorme et la terrible sincérité du récit jette une lumière sans concession sur les premières années de mensonge de la guerre ", Gilles Martin dans *Quarante ans après la guerre d'Algérie. Retour sur La Question*, entretien de Gilles Martin avec Henri Alleg, Bruxelles/Pantin, Le temps des cerises, Ed. Aden, 2001.

¹¹ - Maïssa Bey, " Les Cicatrices de l'histoire ", communication au colloque de Paris VII et l'EHESS sur " La guerre d'Algérie dans la mémoire et l'imaginaire ", 14 au 16 novembre 2002, Jussieu. Document inédit.

narration passe d'une focalisation à l'autre, faisant entendre la voix des deux parties et intervenir l'interrogation de la jeunesse (Marie) quand tout se bloque entre les adultes. Et ce n'est que lorsque Marie évoque le silence de son grand-père sur l'Algérie que la femme peut aller jusqu'au bout de l'évocation : la torture du père dont elle pressent que l'homme, assis en face d'elle, est un des acteurs.

Les phrases et les silences continuent leur ballet et le portrait du père survient dans les pensées de Jean, provoqué en quelque sorte par les questions muettes de la femme, sa fille. Il se souvient de son étonnement devant cet " Arabe pas comme les autres ", les interrogatoires, le supplice. Le dénouement est à découvrir.

Ce court récit de 70 pages par sa brièveté, sa sobriété en même temps que son extrême précision est un document parfait pour la transmission que je viens d'évoquer depuis le début de cette intervention. Outre le travail possible sur la narration, les personnages, l'espace et le temps, l'enseignant peut parfaitement faire une étude du titre qui marie deux chants patriotiques, *La Marseillaise* et *Min Djibalina* et comparer ce titre à d'autres titres qui ont mis explicitement en exergue : l'ordalie, la question, le supplice, la torture. Ce travail de comparaison des quatre entrées du dictionnaire et de leurs connotations dans l'usage peut s'appuyer sur l'étude de titres comme *Le Chemin des ordalies* d'Abellatif Laâbi¹², *La Question* d'Henri Alleg, *Le lieu du supplice* de Vladimir Pozner, *Contre la torture* de Pierre-Henri Simon.¹³

Il peut aussi s'intéresser à l'édition et comparer l'édition de *Entendez-vous dans les montagnes...* à l'édition des textes sur la torture pendant la guerre même car il est toujours instructif de lancer une enquête éditoriale : qui publie quoi et comment ? Que disent les éditeurs de leur engagement ? Dans le dossier du *Monde* consacré à la torture pendant la guerre d'Algérie, le 14 septembre 2001, l'article " Une certaine idée de la liberté " avec comme sous-titre : " quand les éditeurs, Jérôme Lindon et François Maspero, montent en première ligne " évoque cette question ; par exemple, la moitié des 23 titres publiés par les éditions de Minuit, de 1957 à 1962 ont concerné la torture.

L'enseignant peut enfin faire lire d'autres documents : ils sont très nombreux. Je n'en citerai qu'un qui sera ma conclusion.

Allah Chergui

15 ans, originaire de Sidi-Bel-Abbès
Ecole " Ibn Badis "
Enregistré en français

Je suis parti de Sidi-Bel-Abbès le 2 février 1959. Mon père est venu le premier au Maroc, et un mois plus tard, on est venu avec la famille. Mon père s'est sauvé parce qu'on l'arrêtait toujours. Ils l'ont torturé trois fois. Il était dans la ville, il achetait des marchandises, des tenues pour les militants. Mon père il avait un ami qui a été arrêté. Il n'a pas parlé l'ami, mais mon père a dit : " On ne sait jamais avec la torture, il vaut mieux que je sorte ". Mon père, la première fois qu'ils l'ont torturé, il est resté deux jours... Ils lui ont fait tout ce qu'ils font. La deuxième, il est resté deux jours aussi et la troisième, huit jours. Ils lui ont fait de l'électricité, de l'eau, ils l'ont pendu et tout. Sans parler qu'ils l'ont frappé. Je le voyais chaque fois après. Ils lui avaient rasé la tête. C'étaient des de la Légion étrangère. Mon père il était maigre et il avait du sang. Les légionnaires lui ont pris une bague, une montre toute en or, de l'argent. C'est tout. Après la dernière fois qu'il a été torturé, il est resté un mois à l'hôpital ; c'était un hôpital militaire français... C'est la France qui le bat, et après à la fin, c'est la France qui le soigne... Quand ce sera l'indépendance, à Sidi-Bel-Abbès on dira : " Et... qu'est-ce qu'il est devenu celui-là ? " - " Il est mort ". ... " Et... celui-là ? " - " Il est mort " ... " Et Untel ? " - " Il est mort "... " Et son frère ? " - " Mort ". " Son cousin ? " - " Mort, mort, mort... " Eh ! Oui.¹⁴

¹² - Denoël, 1982.

¹³ - P-H. Simon et H. Alleg ayant été réédités en 2000. Ils sont donc aisément accessibles.

¹⁴ - *Les enfants d'Algérie, récits et dessins*, Maspero, coll. " Voix ", 1962. Témoignages et dessins d'enfants réfugiés en Tunisie, en Libye et au Maroc.